que de Lister. On l'a beaucoup modifié et simplifié dans ces derniers temps ; le plus souvent on supprime le spray ou atmosphère phéniquée, dont l'action nocive pour la respiration ne compensait pas les bénéfices du pansement; on se contente d'appliquer sur les plaies des compresses de gaze phéniquée recouvertes d'un enduit imperméable (baudruche ou taffetas gommé au lieu de mackintosh). Enfin et surtout, après avoir reconnu les inconvénients et les dangers de l'intoxication phénique, on a substitué à cet antiseptique puissant, mais trop souvent toxique, les acides salicylique, borique, thymique et benzoïque, et on se sert de pièces boriquées ou salicylées, etc.

A la faveur qui accueillit le pansement de Lister, dont les compatriotes disaient quelques années plus tard : « *Listerism is new dead* », succéda un véritable engouement pour un autre antiseptique venu d'Allemagne. *L'iodoforme*, également très puissant, mais aussi très dangereux, est utile surtout et réellement actif dans les plaies cavitaires, et dans les ulcères chroniques, scrofuleux, cancéreux et tuberculeux. On l'emploie en poudre pure et fine, en crayons mous avec la gélatine ou secs avec le beurre de cacao, en gaze iodoformée, en solution éthérée (l'éther coule) et avec la glycérine pour injections hypodermiques, enfin sous forme de collodion à 10 pour 100. L'iodoforme, au début froidement accueilli en France, y a pris désormais une place bien méritée. C'est, en effet, un merveilleux antiseptique, mais il demande à être manié avec prudence.

Enfin, un des derniers progrès du pansement antiseptique est l'introduction du sublimé en solution faible dans cette méthode. Peu d'agents antiseptiques ont eu un succès aussi rapide et aussi incontesté. Inauguré en France par le professeur Farnier, il a donné de si beaux résultats qu'il a été adopté universellement, particulièrement en obstétrique. Mais, d'une part, sa solution aqueuse, incolore et inodore, peut entre des mains ignorantes, donner lieu à de graves méprises; d'autre part, l'injection utérine de ce liquide a produit des accidents mortels qui obligent à faire des réserves sur son immunité. Le sublimé est, en effet, un toxique plus dangereux encore que l'acide phénique et l'iodoforme; toutefois, ces trois modes de pansement restent à la tête de la méthode antiseptique, si bienfaisante. Mais il faut éviter l'abus; tout le succès ici est dans la mesure. Les pansements antiseptiques, malgré leurs inconvénients, sont donc universellement adoptés, et c'est à eux qu'on doit, du reste, les beaux progrès de la chirurgie moderne. M. Despres, chirurgien de la Charité, est à peu près seul à conserver les vieux pansements aux cataplasmes et à la charpie, aux pommades et onguents, pour montrer que les entretenant avec soin et grande propreté, on obtient d'aussi bons résultats qu'avec les nouvelles méthodes ; c'est le même thème que soutiennent les antilistériens anglais.

Le pansement antiseptique étant admis en principe, on discute encore aujourd'hui sur les formes à lui donner et les substances à employer. Nous ne pouvons entrer dans cette discussion, et nous nous contenterons de signaler les nouveautés proposées. Parmi les objets de pansement, nous citerons : l'*ouate et laine de bois*, le *jute*, la *laine de verre*, la *mousse* et l'*ouate de tourbe*, enfin l'*amiante*. L'ouate de bois est faite de bois finement émoulu, appelé *étoffe de bois;* elle est très élastique, très propre et très absorbante : le jute est fait de fibres de *corchorus textilis*, très employé pour les pansements dans les hôpitaux militaires allemands. La ouate de tourbe n'est autre que de la tourbe tissée ; elle est également très élastique, très absorbante et très réfractaire à la putréfaction. Ces objets de pansement sont imprégnés de solutions antiseptiques (sublimé, acide salicylique); ils ont l'avantage d'être peu coûteux et de posséder une très grande propriété d'absorption.

Quant aux substances antiseptiques, les plus récentes (*naphtol, xalol, eucalyptol, todol*, etc.) n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves; et il y a lieu de remarquer une tendance réactionnelle contre les antiseptiques puissants, mais dangereux, de la première heure : on s'est beaucoup préoccupé des accidents toxiques auxquels ils peuvent donner lieu et on s'ingénie à les remplacer par des antiseptiques plus inoffensifs. Lister a modifié dans ce sens l'antiseptique par excellence, le sublime, en lui donnant d'abord la forme *sero-soluble* ou albuminate de sublimé, et dernièrement celle de *sel alembroth*, sel de la sagesse (4 atomes de chlorure ammonique et 1 atome de deutochlorure de mercure). Ce sel, très soluble dans l'eau, sert à imprégner les pièces de pansement. On a également rappelé les avantages du *sous-nitrate de bismuth* : son action coagulante, due à l'acide azotique naissant, son action astringente due à l'oxyde de bismuth, enfin ses propriétés germicide et sédative en font un antiseptique d'autant plus précieux qu'il est peu coûteux et très peu toxique. On l'utilise surtout pour les pansements secs ou permanents.

Enfin, on a préconisé l'eau distillée et l'eau oxygénée : avec ces substances, rien à craindre, et les pansements n'en seraient pas moins antiseptiques et même favorables à une cicatrisation rapide.

— *Pansements sur le champ de bataille.* On s'est beaucoup occupé d'étendre les bénéfices de l'antisepsie aux malheureuses victimes de la guerre, car de nombreuses statistiques ont démontré que la diminution de la mortalité dans les dernières guerres était due à l'emploi de pansements plus ou moins antiseptiques et que « les résultats avaient été meilleurs avec l'antisepsie immédiate qu'avec l'antisepsie secondaire, grâce au paquet de pansement que chaque soldat porte sur lui ». Certains pays ont, en effet, doté leurs armées de cartouches ou paquets de pansement dont l'utilité est encore aujourd'hui très contestée. Pour les uns, « c'est une surcharge inutile et coûteuse; c'est le fait d'un patriotisme sentimental et exagéré ». Pour d'autres, « il serait utile que chaque soldat portât un paquet antiseptique ». Grâce à ces paquets, le soldat blessé incapable de se transporter aux ambulances de première ligne, peut, en attendant les secours des brancardiers, mettre immédiatement sa plaie à l'abri des germes et des poussières toxiques.

On a proposé différents modèles de pansement portatif en temps de guerre. Les uns ont admis une double de cartouche remplie de poudre antiseptique (iodoforme), d'un morceau d'ouate et d'une bande de drap triangulaire; le culot de cette cartouche est marqué d'une croix rouge sur fond blanc (précaution qui devient inutile et même dangereuse en cas d'attaque nocturne). D'autres ont imaginé d'inclure entre le drap et la doublure du pan de la tunique un paquet rectangulaire contenant un tampon d'ouate salicylée et 0m,15 à 0m,20 de gaze phéniquée. Enfin, on a réduit ce paquet à quelques feuilles de papier non collé, imbibé de solutions antiseptiques et desséché : on l'applique en 6 ou 8 doubles sur la plaie, et on enveloppe le tout d'une feuille de gutta laminée. Cette question du premier pansement sur le champ de bataille est assurément très philanthropique, mais elle est encore à l'étude.

" **PANTALON** s. m. — Dans les décors de théâtre, Pièce de toile peinte destinée à compléter le salon, derrière la porte, en masquant la découverte.

**PANTÉLÉPHONE** s. m. (pan-té-lé-fo-ne — du gr. *pan*, tout, et de *téléphone*). Phys. Sorte de microphone imaginé par M. Lochtaye, composé d'un contact microphonique établi entre une pièce métallique et une pastille de charbon.

" **Panthéon de Paris.** — *Désaffectation du Panthéon.* Dès que la mort de Victor Hugo fut connue, le gouvernement de la République résolut de faire au grand poète des funérailles dignes de son génie. Non seulement il fut décidé que Victor Hugo serait enterré aux frais de l'Etat, mais encore il fut décrété que ses restes mortels seraient déposés au Panthéon. Un décret du président de la République, ainsi conçu, parut à l'« Officiel » du 28 mai 1885.

« Article premier. Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés.

« Art. 2. La disposition qui précède est applicable aux citoyens à qui une loi aura décerné des funérailles nationales. Un décret du président de la République ordonnera la translation de leurs restes au Panthéon. »

Cette mesure souleva de vives réclamations dans le parti catholique. L'archevêque de Paris protesta par une lettre au ministre des Cultes, laquelle, aussi peu convenable dans le fond que dans la forme, attira à son auteur une verte réponse. Victor Hugo n'en fut pas moins transporté au Panthéon le 1er juin 1885 (v. Hugo). Afin d'honorer la liberté dans ses plus illustres défenseurs à l'occasion du Centenaire de 1789, une loi du 10 juillet 1889 a ordonné la translation au Panthéon des cendres de Lazare Carnot, de La Tour d'Auvergne, de Marceau et de Jouffroy, enfin de Carnot. Cette translation a eu lieu en grande pompe le 4 août 1889. Le même jour, le président Carnot posa la première pierre du monument commémoratif en l'honneur de Hoche et de Kléber. Ce monument s'élève à droite dans la grande nef.

— *Décoration du Panthéon.* On trouvera au tome XVI du *Grand Dictionnaire* les commandes faites par M. de Fourtou, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sous la proposition de M. Ph. de Chennevières, alors directeur des Beaux-Arts. La mort de plusieurs artistes, le refus de certains autres, apportèrent les modifications suivantes dans la répartition des travaux de la décoration picturale du Panthéon. MM. Chenavard, Lehmann, Gérôme et Gustave Moreau, n'ayant pas cru pouvoir accepter le travail qui leur était proposé, furent remplacés par MM. Hébert, J.-P. Laurens, Henri Lévy et Humbert, sans que ces mutations aient eu pour effet d'entraîner, sauf en ce qui concerne M. Humbert, quelque changement dans la réalisation du programme. La mort de Jean-François Millet fit attribuer à M. Maillot la chapelle dont le maître était chargé; la statue destinée à Carpeaux fut, le lendemain de sa mort, confiée à M. Jouffroy, la statue de *Saint Martin* confiée à M. Cabet fut terminée après sa mort par M. Becquet. Quant à l'état d'avancement des travaux, à la fin de 1889 neuf peintres avaient livré leurs ouvrages, dont nous avons indiqué les sujets : MM. Joseph Blanc, Bonnat, Cabanel, Galland, Hébert (chargés du modèle de la voûte de l'abside exécutée en mosaïque), J.-P. Laurens, Henri Lévy, Maillot, Puvis de Chavannes. M. Humbert a été retardé par deux changements successifs de sujets à traiter. Pourtant ses peintures, ainsi que celles de M. Delaunay, sont très avancées et sur le point même d'être terminées. Restent la commande à Bastien, transférée en 1886 à M. Lenepveu, et celle faite à M. Meissonier, au sujet de laquelle nous manifestions il y a plus de dix années, un étonnement que l'avenir a grandement justifié. En effet, M. Henri Maret, s'exprimait de la sorte au sujet de M. Meissonier en 1885, dans son rapport à la commission du budget : « On prévoit que l'artiste n'exécutera jamais sa commande. Mille circonstances particulières, son âge, l'affaiblissement de sa vue, des défiances non avouées qui peuvent l'assaillir en face de vastes espaces à décorer, alors que pendant cinquante ans il s'est voué à la peinture de chevalet dans des proportions minuscules, tout enfin peut faire prévoir qu'il y a eu une heure d'enthousiasme dans laquelle il a failli se laisser sa trace dans un monument sans peut-être consulter ses forces et en n'écoutant que les nobles sentiments qui peuvent pousser un grand artiste à découvrir de nouveaux horizons. » En résumé, conclut M. Maret, « c'est une commande à maintenir pour un autre artiste ». Quant à la partie sculpturale, les ouvrages qui la composent ont été livrés, sauf deux pourtant : la statue de la *Vierge*, commandée à M. Dubois, et une statue de *Saint Germain* à laquelle M. Chapu met la dernière main. Il parut, en 1889, que cette décoration sculpturale devait être non seulement élargie, mais reprise à un point de vue nouveau. En effet, lorsque le projet de M. de Chennevières avait été conçu, le Panthéon était consacré au culte catholique et la décoration picturale qui devait se dérouler autour de ses murs s'inspirait d'une pensée exclusivement religieuse. Le point de départ de cette décoration était représenté à la légende de sainte Geneviève et le reste suivait le développement de l'esprit chrétien à travers notre histoire.

Depuis, le Panthéon a cessé d'être une église pour redevenir, selon le vœu de la Constituante, le temple de la reconnaissance nationale envers ceux qui ont bien mérité de ceux qui ont illustré la patrie. Si l'influence du christianisme domine une partie de notre histoire, il n'est pas moins vrai que la France laïque y succède légitimement à la France chrétienne. Dès lors, l'ambition de décorer le Panthéon d'un ensemble sculptural qui comprendrait un groupe, quatre hauts-reliefs, cinq cénotaphes isolés, deux cénotaphes appliqués aux murs et environ quatre-vingts statues. L'hémicycle qui termine l'axe longitudinal du Panthéon semblait donc exempt par un monument commémoratif de la Révolution française. Les quatre piliers sur lesquels porte le dôme, recevront quatre hauts-reliefs destinés à représenter les quatre époques entre lesquelles se distribue l'histoire de France avant la Révolution, c'est-à-dire : le moyen âge, la Renaissance, le XVIIe et le XVIIIe siècle. Les cinq monuments funéraires consacrés aux grands hommes qui ont eu ou ont encore leur sépulture au Panthéon consacreront la présence des restes de Descartes, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Mirabeau et Victor Hugo. Aux deux extrémités du transept, où figurent actuellement deux tapisseries, se verront deux monuments : l'un consacré à Lazare Carnot, l'organisateur de la victoire, l'autre au général Foy, à Manuel et à Armand Carrel, c'est-à-dire aux trois hommes qui ont le plus vaillamment servi la cause des libertés publiques. Enfin, entre les colonnes qui soutiennent les plafonds de l'édifice prendra place une série de statues représentant les grands hommes qui ont honoré la France dans tous les ordres de la pensée ou de l'activité humaine. Elles ne sont choisies et disposées de manière à représenter le développement de notre histoire et à compléter la pensée exprimée par le sentant de la décoration. Ainsi les écrivains romantiques seront groupés autour de Victor Hugo, les orateurs politiques autour de Mirabeau, les philosophes du XVIIIe siècle entoureront Voltaire et Rousseau, tandis que les hommes d'Etat et de guerre, qui ont fait la France grande depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, traduiront de façon individuelle les idées générales, reproduites dans les hauts-reliefs. Ce projet, présenté à M. Locroy, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a été adopté par lui; une commission d'artistes, de députés, d'inspecteurs des Beaux-Arts, a été nommée afin de surveiller l'exécution de ce plan, notamment de discuter le choix des statues; d'indiquer à M. Larroumet, délégué à la direction des Beaux-Arts, les sculpteurs auxquels l'exécution des travaux pourrait être confiée et enfin d'examiner les maquettes proposées par eux.

" **PANTHÈRE** s. f. — Loc. fam. *Faire sa panthère*, Paresser, se coucher au soleil ou à l'ombre, comme la panthère : *Il passait tout son temps à rôder dans le faubourg d'un cabaret à un autre, à* FAIRE SA PANTHÈRE, *comme disent les ouvriers parisiens.* (Alph. Daudet.)

**PANTOPODE** s. m. (pan-to-po-de — du gr. *pan*, tout; *pous*, pied). Zool. Synonyme de PYCNOGONIDE : *A la suite des acariens nous placerons le petit groupe des pycnogonides ou* PANTOPODES, *qui ne renferme qu'un petit nombre de genres et d'espèces.* (Claus.)

**PANTOUFLARD** s. m. (pan-tou-flar — rad. *pantoufle*). Homme paisible, qui aime à passer sa vie les pieds dans ses pantoufles : *Mme Henry Gréville a écrit l'histoire d'un* PANTOUFLARD.

**Panurge**, opéra-comique en trois actes, livret de MM. Clairville et Gastineau, musique de M. Hervé (Bouffes-Parisiens, 1879). Toute la pièce roule sur les maris trompés, et a pour but de montrer le sacrispant Panurge faisant assez bon ménage avec la ribaude Phœbé pour échapper aux représailles que Grippeminaud, gouverneur de Beaugency, voudrait lui faire subir. Cette pièce abonde en gauloiseries. Il y a dans la partition des pages mélodiques très agréables. Nous citerons : le duetto *Mariez-vous, ne vous mariez pas*; les couplets *On peut dire et médire de la vie à deux*; la romance de Panurge, *Moi, volontaire, moi sur la frontière*, d'un excellent sentiment, qu'on s'étonne de trouver dans un tel personnage; les *Strophes à l'amour*, mélodie gracieuse et poétique. Mentionnons encore les couplets des moutons de Panurge, la valse chantée par Phœbé la ribaude et la ronde des maris de Beaugency. Interprètes : Mmes Jeanne Luther, Lynnes, Rivers, Decker; MM. Arsandaux, A. Joly, Pamard, Desmonts, Pescheux, Lespinasse, Berthelot.

**PAOLI** (Betty), pseudonyme de la femme de lettres autrichienne Elisabeth Glück.

**PAPAÏNE** s. f. (pa-pa-i-ne — rad. *papaya*, nom de plante). Chim. V. CARICINE.

**PAPARRHIGOPOULOS** (Démétrius), poète grec, fils de l'historien du même nom, né à Athènes en 1843, mort en 1873. Il présenta en 1868 au concours de l'Académie grecque un recueil intitulé *Stoni* (Soupirs), qui fut couronné. Il obtint trois mentions les années suivantes pour les *Hirondelles*, son *Orphée* et son *Pygmalion*, ouvrages qui font honneur au Parnasse grec. Il est encore auteur d'un *Traité des Devoirs* et de nombreux articles remarqués dans la presse d'Athènes.

**Papauté au moyen âge** (LA), par Félix Rocquain (Paris, 1882, in-8o). L'auteur de cet important travail a voulu montrer le mouvement ascensionnel qui s'est traduit extérieurement par l'influence du pouvoir spirituel sur le temporel; dans ce but, il a choisi quatre grands pontificats, ceux de Nicolas Ier, de Grégoire VII, d'Innocent III et celui de Boniface VIII, qui marque à la fois l'apogée et la décadence de cette influence. L'ouvrage se compose donc d'une suite de monographies, ou, si l'on veut, de biographies, que M. Rocquain ne sépare pas les hommes de leur milieu, et par-dessus les papes il vise et atteint la papauté elle-même. Il s'occupe beaucoup moins de faits que des idées qu'on s'en dégagent, et son livre est comme la conclusion des travaux spéciaux publiés auparavant sur les démêlés des vicaires de Jésus-Christ avec les empereurs et y compris Boniface VIII. Des textes intéressants sont étudiés soit dans le texte, soit en appendice.

**Papa** (LE), poème par Victor Hugo (1878, in-8o). C'est une sorte de rêve apocalyptique. Le pape, n'importe lequel, car l'auteur n'a pas plus en vue Pie IX qu'Alexandre VI, vient de se coucher et s'endort; il a alors un rêve épouvantable, terrifiant : grâce à la papauté, le monde va devenir meilleur. En effet, les rois se présentent et le pape rabat leur orgueil, il leur annonce que leur fin est prochaine, que Dieu « qui n'a pas fait les rois », ne veut plus d'eux et qu'ils vont disparaître. Au lieu de s'allier avec les princes pour opprimer les peuples, le voici qui les chasse et annonce aux peuples qu'ils sont libres. Cependant le rêve étoile, le pape, inaccoutumé, le pape gourmande les évêques couverts de mitres et de chapes d'or; il leur reproche leur luxe insolent, tandis que les pauvres meurent de faim :

Prêtre, on souffre, et le luxe odieux t'environne !
O pauvres que j'entends râler, forçats augustes,
Tous ces trésors cachés vous sont donc injustes,
Ce diamant qui met à la mitre un éclair,
Cette émeraude où semble errer toute la mer,
Ce resplendissement sombre des pierreries,
Ces couronnes, ces lis, ces mains de statues,
Ces joyaux incrustés, telles des larves,
C'est le grelottement des petits enfants nus !...

et il est pris d'une grande pitié. Il faut que le clergé se dépouille de ses richesses. Les évêques répliquent, il leur impose silence, et, chose horrible, va jusqu'à leur reprocher de laisser le peuple plongé dans l'ignorance. Ils s'en font gloire :

Le royaume des cieux est aux pauvres d'esprit;
Donc, pas d'écoles, pas de science, un seul livre !

Mais le pape trouve cela très mauvais et déclare qu'il fera prévaloir un autre système. Puis il poursuit sa revue. Il entre dans une mansarde où râle et blasphème un pauvre. « Je ne crois pas en Dieu ! » s'écrie le misérable, et le pape le réconforte si bien de douces paroles qu'il finit par le convertir. Maintenant, le voici devant une foule : il prêche la charité; le voici dans un prétoire, il prend la défense de l'accusé, il réclame l'abolition des échafauds. Du coup, le cauchemar étant arrivé à son paroxysme, le pape se réveille, et se passant la main sur le front : « Quel rêve affreux je viens de faire ! » s'écrie-t-il.

Cette satire de la papauté ambitieuse et cruelle des temps passés peut sembler dépasser la mesure, à l'heure actuelle, la papauté étant désormais sans doute hors d'état de nuire; mais tant qu'elle n'aura pas abdiqué tout à fait et qu'elle essaiera d'enrayer la civilisation au moyen du *Syllabus*, c'est le droit du poète de lui reprocher le bien qu'elle n'a pas fait et qu'elle aurait pu faire quand elle était toute-puissante.

**Pape** (LE) **et l'Inquisiteur**, tableau de M. Jean-Paul Laurens exposé au Salon de 1883. Le pape, en robe violette et en camail rouge, est assis dans un fauteuil rouge à clous d'or, la main droite sur le bras du fauteuil. Il se retourne vers un dominicain en froc blanc et capuchon noir, qui déploie une charte d'une main et tient l'autre posée sur une table couverte d'un drap rouge aux armes pontificales; sur cette table quelques livres et un chapeau de cardinal, et comme fond une muraille de pierre. « La scène est belle, émouvante et terrible dans sa simplicité même, dit M. Louis Enault. D'autre part, c'est une étude de costume et une étude de caractères, les tons étant montés jusqu'au maximum de l'intensité. Les deux hommes qui traitent de questions de théologie, examinent encore les couplets des moutons de Panurge, la valse chantée par Phœbé la ribaude et la ronde des maris de Beaugency. Interprètes : Mmes Jeanne Luther, Lynnes, Rivers, Decker; MM. Arsandaux, A. Joly, Pamard, Desmonts, Pescheux, Lespinasse, Berthelot.

**PAOLI** (Betty), pseudonyme de la femme de lettres autrichienne Elisabeth Glück.

**PAPAÏNE** s. f. (pa-pa-i-ne — rad. *papaya*, nom de plante). Chim. V. CARICINE.

**PAPARRHIGOPOULOS** (Démétrius), poète grec, fils de l'historien du même nom, né à Athènes en 1843, mort en 1873. Il présenta en 1868 au concours de l'Académie grecque un recueil intitulé *Stoni* (Soupirs), qui fut couronné. Il obtint trois mentions les années suivantes pour les *Hirondelles*, son *Orphée* et son *Pygmalion*, ouvrages qui font honneur au Parnasse grec. Il est encore auteur d'un *Traité des Devoirs* et de nombreux articles remarqués dans la presse d'Athènes.

**Papauté au moyen âge** (LA), par Félix Rocquain (Paris, 1882, in-8o). L'auteur de cet important travail a voulu montrer le mouvement ascensionnel qui s'est traduit extérieurement par l'influence du pouvoir spirituel sur le temporel; dans ce but, il a choisi quatre grands pontificats, ceux de Nicolas Ier, de Grégoire VII, d'Innocent III et celui de Boniface VIII, qui marque à la fois l'apogée et la décadence de cette influence. L'ouvrage se compose donc d'une suite de monographies, ou, si l'on veut, de biographies, que M. Rocquain ne sépare pas les hommes de leur milieu, et par-dessus les papes il vise et atteint la papauté elle-même. Il s'occupe beaucoup moins de faits que des idées qu'on s'en dégagent, et son livre est comme la conclusion des travaux spéciaux publiés auparavant sur les démêlés des vicaires de Jésus-Christ avec les empereurs et y compris Boniface VIII. Des textes intéressants sont étudiés soit dans le texte, soit en appendice.

**Papa** (LE), poème par Victor Hugo (1878, in-8o). C'est une sorte de rêve apocalyptique. Le pape, n'importe lequel, car l'auteur n'a pas plus en vue Pie IX qu'Alexandre VI, vient de se coucher et s'endort; il a alors un rêve épouvantable, terrifiant : grâce à la papauté, le monde va devenir meilleur. En effet, les rois se présentent et le pape rabat leur orgueil, il leur annonce que leur fin est prochaine, que Dieu « qui n'a pas fait les rois », ne veut plus d'eux et qu'ils vont disparaître. Au lieu de s'allier avec les princes pour opprimer les peuples, le voici qui les chasse et annonce aux peuples qu'ils sont libres. Cependant le rêve étoile, le pape, inaccoutumé, le pape gourmande les évêques couverts de mitres et de chapes d'or; il leur reproche leur luxe insolent, tandis que les pauvres meurent de faim :

Prêtre, on souffre, et le luxe odieux t'environne !
O pauvres que j'entends râler, forçats augustes,
Tous ces trésors cachés vous sont donc injustes,
Ce diamant qui met à la mitre un éclair,
Cette émeraude où semble errer toute la mer,
Ce resplendissement sombre des pierreries,
Ces couronnes, ces lis, ces mains de statues,
Ces joyaux incrustés, telles des larves,
C'est le grelottement des petits enfants nus !...

et il est pris d'une grande pitié. Il faut que le clergé se dépouille de ses richesses. Les évêques répliquent, il leur impose silence, et, chose horrible, va jusqu'à leur reprocher de laisser le peuple plongé dans l'ignorance. Ils s'en font gloire :

Le royaume des cieux est aux pauvres d'esprit;
Donc, pas d'écoles, pas de science, un seul livre !

Mais le pape trouve cela très mauvais et déclare qu'il fera prévaloir un autre système. Puis il poursuit sa revue. Il entre dans une mansarde où râle et blasphème un pauvre. « Je ne crois pas en Dieu ! » s'écrie le misérable, et le pape le réconforte si bien de douces paroles qu'il finit par le convertir. Maintenant, le voici devant une foule : il prêche la charité; le voici dans un prétoire, il prend la défense de l'accusé, il réclame l'abolition des



M. Girard qu'une substance végétale ne peut être utilisée avec succès à la fabrication du papier qu'autant que la pâte obtenue par le raffinage de cette substance soit composée de fibres ayant au moins 3/10 à 15/10 de millimètre de longueur. Le rapport de la longueur à la largeur doit être pour cette fibre de 1 à 50. Enfin, il faut encore que la substance soit élastique et feutrante, c'est-à-dire qu'elle possède une tendance à s'entrecroiser. Si l'on a égard à ces conditions que nous venons d'énumérer, on peut classer les fibres végétales propres à la fabrication du papier en cinq catégories, savoir :

1° Les *fibres rondes très nerveurées*, dont les types sont le chanvre et le lin et qui composent les chiffons de toile. Elles présentent des nervures dans le sens transversal, aussi est-ce avec elles qu'on prépare cet mine dans un crible à travers lequel l'eau s'écoule et on l'agite constamment jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un duvet doux et délicat. On la bat ensuite à grands coups de maillet sur une table de bois. La masse, qui ensemble alors à du papier réduit en bouille par une longue macération dans l'eau, est mélangée dans une grande cuve en bois avec de l'eau additionnée d'eau de riz et de décoction de gommeux de la racine d'*Althæa manihot* et agitée jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. La pâte à papier est ensuite étendue dans des formes en châssis faits de joncs et de fins morceaux de bambous parallèles reliés par des fils de soie.

Le papier présente sa plus grande résistance dans le sens où l'on a eu soin d'étendre les fibres. Si on veut un papier très fort, on ajoute une deuxième couche dont les fibres sont perpendiculaires aux premières.

Au Japon, on fabrique mille petits ustensiles légers et solides avec une sorte de carton qui ressemble au papier mâché d'Europe. Le papier fin sert à faire de nombreux objets de toilette pour dames.

Les papiers de tapisserie se fabriquent en répandant sur le papier ordinaire un mélange de colle forte et de coquilles pulvérisées. On imprime ensuite des dessins sur ce papier ainsi préparé. On se borne quelquefois à saupoudrer la feuille avec du mica pulvérisé, ce qui lui donne une apparence argentée. On fabrique aussi du papier ayant toute l'apparence du cuir.

On traite de la même manière l'écorce de l'*edgeworthia papyrifera*, arbuste de 1m,50 de hauteur. Avec le *wikstræmia canescens* on fait du papier peluré, transparent, d'une soupplesse et d'une finesse remarquables. 100 feuilles de 0m,50 sur 0m,37 ne pèsent pas 250 grammes.

— *Papier de bois.* Nous avons décrit au tome XII du *Grand Dictionnaire*, au mot PAPIER, les procédés *chimiques* à l'aide desquels soigneusement qu'en France. Les vieux papiers subissent un lessivage au sel de soude pour transformer en savon soluble les corps gras qui entrent dans la composition des encres d'imprimerie, puis un lavage et un blanchiment, s'il y a lieu; on fabrique, ensuite la pâte à papier, à laquelle on peut donner des qualités déterminées à l'avance par un choix judicieux des diverses sortes de vieux papiers, et que l'on mélange aussi de pâtes de chiffons, de fibres végétales ou matières analogues. Le papier ainsi fabriqué est d'excellente qualité.

— *Papier d'alfa.* Le sparte ou jonc d'Espagne est une plante de la famille des Graminées qui croît à l'état sauvage dans l'est de l'Espagne et dans les contrées méridionales de l'Afrique. En Algérie, on le désigne sous les noms d'*alfa* ou *alpha*; ses feuilles, qui ont de 0m,15 à 0m,90, se récoltent sur des plantes ayant de 12 à 15 ans. A ce moment seulement la cellulose qui compose les fibres s'est transformée suffisamment pour donner la résistance nécessaire à la fabrication du papier. La fabrication du papier d'alfa comporte les opérations suivantes. Arrachage. Au lieu de broyer les feuilles sous des cylindres cannelés, puis on les fait passer dans des lessiveurs rotatifs avec de la soude caustique. On procède ensuite à un lavage pour enlever la couleur jaune que possède naturellement la plante et on achève le blanchiment dans des piles blanchisseuses, où on met de la chlorure à la pâte; on égoutte à l'essoreuse et on raffine après avoir mélangé la pâte, s'il y a lieu, avec des chiffons. Cette pâte est ensuite convertie en papier en suivant les procédés ordinaires. On obtient de 42 à 45 pour 100 de pâte sèche par 100 kilogr. de matière mise en œuvre. Le prix élevé de cette matière première (16 fr. 25 à 22 fr. les 100 kilogr.) empêche le papier d'alfa de faire concurrence aux papiers de chiffons. Cependant, il est solide et bien supérieur à ces derniers.

— *Papiers japonais.* On connaissait fort peu les procédés employés au Japon pour fabriquer les papiers dits *japonais*, qui possèdent une résistance et une souplesse très remarquables; mais le docteur Savatier, médecin principal de la marine, a pu étudier sur place ces procédés. Les Japonais emploient les espèces végétales suivantes : l'*edgeworthia papyrifera*, le *wikstræmia canescens* et le *broussonetia papyrifera*.

Le broussonetia ou mûrier à papier est cultivé dans tout le Japon; c'est un végétal à croissance rapide, qui atteint 2m,50 à 3 mètres de hauteur. On récolte les tiges de l'arbre en novembre ou décembre, lorsque la sève n'a plus d'activité, et on soumet les rejets, réunis préalablement en petits fagots, à une ébullition prolongée dans une chaudière couverte. Après refroidissement à l'air, chaque morceau est divisé suivant sa longueur pour retirer l'écorce que l'on sèche, puis que l'on trempe pendant trois ou quatre heures dans l'eau courante. On détache l'épiderme avec un couteau et la partie verte sous-jacente est mise de côté pour le papier de qualité inférieure. Le liber étant ainsi séparé, on pétrit et on remue l'écorce dans l'eau courante, puis on l'expose au soleil. Quand elle a blanchi, on la fait bouillir dans une lessive de cendres, afin d'en détacher les matières gommeuses et résineuses. Enfin, on procède à un lavage. L'écorce ainsi préparée est mise dans un crible à travers lequel l'eau s'écoule et on l'agite constamment jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un duvet doux et délicat. On la bat ensuite à grands coups de maillet sur une table de bois. La masse, qui ensemble alors à du papier réduit en bouille par une longue macération dans l'eau, est mélangée dans une grande cuve en bois avec de l'eau additionnée d'eau de riz et de décoction de gommeux de la racine d'*Althæa manihot* et agitée jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. La pâte à papier est ensuite étendue dans des formes en châssis faits de joncs et de fins morceaux de bambous parallèles reliés par des fils de soie.

Le papier présente sa plus grande résistance dans le sens où l'on a eu soin d'étendre les fibres. Si on veut un papier très fort, on ajoute une deuxième couche dont les fibres sont perpendiculaires aux premières.

Au Japon, on fabrique mille petits ustensiles légers et solides avec une sorte de carton qui ressemble au papier mâché d'Europe. Le papier fin sert à faire de nombreux objets de toilette pour dames.

Les papiers de tapisserie se fabriquent en répandant sur le papier ordinaire un mélange de colle forte et de coquilles pulvérisées. On imprime ensuite des dessins sur ce papier ainsi préparé. On se borne quelquefois à saupoudrer la feuille avec du mica pulvérisé, ce qui lui donne une apparence argentée. On fabrique aussi du papier ayant toute l'apparence du cuir.

On traite de la même manière l'écorce de l'*edgeworthia papyrifera*, arbuste de 1m,50 de hauteur. Avec le *wikstræmia canescens* on fait du papier peluré, transparent, d'une soupplesse et d'une finesse remarquables. 100 feuilles de 0m,50 sur 0m,37 ne pèsent pas 250 grammes.

— *Papier de bois.* Nous avons décrit au tome XII du *Grand Dictionnaire*, au mot PAPIER, les procédés *chimiques* à l'aide desquels on transforme le bois en une pâte propre à la fabrication des papiers communs. On arrive au même résultat par des procédés purement *mécaniques*. Il y a environ quarante ans qu'on a eu l'idée de défibrer le bois mécaniquement en se servant de meules. Ce traitement s'applique au bois de pin et de sapin et aussi au bouleau, au peuplier, au tremble, au charme, au hêtre, au tilleul, etc. Cette pâte mécanique entre dans la fabrication des papiers pour une proportion de 20 à 80 pour 100; on y ajoute 10 à 20 pour 100 de kaolin et on complète avec de la pâte de chiffons et de toile grossière. La pâte mécanique peut être employée seule, sans mélange, pour fabriquer du carton. La Suède importe en France, pour ce dernier usage, une grande quantité de pâte de bois mécanique. Cette pâte se mélange bien et en toutes les proportions avec celle du sparte, de la paille, des bois chimiques. On fabrique avec ces mélanges des papiers qui conviennent souvent intercalé entre les cahiers de papiers à lettres, et qu'on lui fasse subir le traitement que nous allons décrire, on amplifie notablement ses propriétés électriques et l'on en peut tirer des étincelles de plusieurs centimètres très visibles dans une chambre obscure; on peut donc en faire une sorte d'électrophore, comme avec l'ébonite.

Il suffit, pour cela, de tremper le papier dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique à volumes égaux, comme pour faire du fulmicoton. Le papier imbibé est ensuite lavé à grande eau et séché. Dans ces conditions, quand on le frotte vivement, après l'avoir étendu sur une toile cirée, on lui donne les propriétés électriques que nous venons d'indiquer, et on peut même renforcer par ce moyen à répéter presque toutes les expériences de l'électricité.

— Fin. *Impôt sur le papier.* L'impôt sur le papier établi par la loi du 16 septembre 1871 a été supprimé par la loi de finances de 1885.

— Hist. polit. *Petits papiers*, Documents plus ou moins compromettants, émanant d'un homme politique, et dont on se sert pour le battre en brèche : *Le créateur du* PETIT PAPIER *est le commencement de la sagesse.* Parmi les *petits papiers* qui ont fait du bruit depuis 1870, nous indiquerons en bloc les papiers trouvés après le 4 septembre dans les appartements des Tuileries (v. PAPIERS DES TUILERIES, au tome XII du *Grand Dictionnaire*), entre autres les lettres de Marguerite Bellanger à l'empereur et du magistrat qui servait d'intermédiaire entre ces deux personnes; le document trouvé dans un wagon de chemin de fer par M. Girerd, le 9 juin

1874, et constatant l'existence d'un comité central de l'Appel au peuple. Petits papiers encore : la lettre de Duportal à l'empereur pour lui demander sa grâce et un emploi, et dont Gambetta fit contre l'auteur un si cruel usage; les lettres de Rochefort au général Trochu, à Gambetta et à l'avocat Joly; les lettres de Caffarel, Wilson et Mme Limouzin dans l'affaire des décorations; la lettre du général Boulanger au duc d'Aumale. Petits papiers l'offre écrite par certain banquier de verser 25.000 francs à qui lui apporterait la croix convoitée.

***PAPILLON** s. m. — *Préparation et conservation des papillons.* V. TAXIDERMIE. ‖ — *Art de décalquer les papillons.* V. LÉPIDOCHROMIE.

**PAPILLON,** pseudonyme de Mme Olympe Audouard.

**PAPONOT** (Félix-Nicolas-Gilbert), ingénieur-architecte français, né à Cosne (Nièvre) en 1835. M. Paponot s'est fait connaître par d'importants travaux, notamment par ceux qu'il a exécutés au canal de l'isthme de Suez, de 1860 à 1870. Il fut ensuite chargé, comme entrepreneur, par le gouvernement égyptien, du canal d'eau douce qui part du Caire et arrose la contrée jusqu'à Ismaïliah. On doit à M. Paponot une ingénieuse application des ponts-levis en fer pour la traversée des écluses, ainsi que les remarquables ouvrages suivants : *Elargissement du canal de Suez* (1883, in-8°); *l'Egypte, son avenir agricole et financier; notes et documents sur la richesse et la fécondité du sol, suivis d'une nouvelle étude sur les irrigations, complétés par l'exposé du projet d'un canal d'Ismaïliah à Port-Saïd, le Tewfickieh* (1884, in-8°); *Pieux-palplanches en fer pour un nouveau système de fondations* (1885, in-4°); *Mer intérieure d'Afrique* (1886, in-8°); *Achèvement du canal de Panama, étude technique et financière* (1888, in-8°); *Suez et Panama: Une solution* (1889, in-8°); *Canal de Panama : Doit-on reprendre les travaux avec les capitaux privés?* (1889, in-8°). Maire de la ville de Cosne de 1884 à 1887, M. Paponot se porta, en 1885, candidat à la députation dans la Nièvre et réunit 16.000 voix sur son nom; il est décoré de plusieurs ordres étrangers.

* **PAPOUASIE** ou **NOUVELLE-GUINÉE,** grande île de l'océan Pacifique, la plus grande du globe après l'Australie, au sud de l'équateur et au nord de l'Australie. — Inclinée du N.-O. au S.-E., elle a pour limites, au N. : 0° 19' de lat. S., et au S. : 11° de lat. S.; elle s'étend entre la mer des îles de la Sonde et le Pacifique, sur une longueur de 2.400 kilom. avec une largeur maxima de 660 kilom. Le cap Sable forme son extrémité septentrionale, par 128° 41' 50" de long. E., et le cap Sud son extrémité méridionale par 148° 51' 50" de long. E. Sa superficie est de 785.362 kilom. carrés. On s'accorde généralement à évaluer sa population à 600.000 âmes; mais ce chiffre approximatif peut être très inférieur à celui qui résulterait d'un recensement exact.

La Nouvelle-Guinée fait partie de la Mélanésie; elle appartient depuis 1885 à trois puissances européennes : le territoire hollandais, au N.-O., comprend une aire de 382.140 kilom. carrés et une population de 258.000 hab. (la Hollande possède cette colonie depuis longtemps); le territoire anglais, au S.-E., comprend une superficie de 163.160 kilom. carrés et un ensemble de 133.000 hab.; le territoire allemand, qui a reçu le nom de Terre de l'Empereur-Guillaume, et qui est placé au nord de la possession britannique et à l'est de la colonie néerlandaise, s'étend sur un espace de 173.530 kilom. carrés et renferme une population de 109.000 hab.

La côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée fut, d'après les données les plus probables, découverte en 1526 par le navigateur portugais Menesès; des navigateurs espagnols aperçurent à leur tour la grande terre en 1528 et 1545 et lui donnèrent le nom de « Nouvelle-Guinée », par suite des traits de ressemblance qu'ils remarquèrent entre les insulaires et les nègres de l'Afrique occidentale; mais ce fut en 1606 seulement que Torrès, relevant la côte S., découvrit, sans s'en douter, le détroit qui porte son nom, détroit placé entre l'Australie et la Nouvelle-Guinée, et qui fut découvert pour la deuxième fois par Cook en 1770. La côte orientale de la Papouasie fut reconnue en 1616 par les Hollandais Schouten et Lemaire. Deux siècles s'écoulèrent entre ces voyages et les expéditions maritimes entreprises par la Hollande, l'Angleterre et la France de 1768 à 1853. L'intérieur de la grande île n'a été exploré que dans la période contemporaine. Sur une étendue considérable et sous divers aspects de la science géographique, la Nouvelle-Guinée est restée encore une *terra ignota*, mais des résultats importants ont été obtenus par les voyages du Russe Mikloukho-Maklay, de l'Autrichien A.-B. Meyer, des Italiens Beccari et d'Albertis, de l'Anglais Macfarlane, etc. des Français Raffray, Laglaize, Maurice Maindron. V. PAPOUS.

**PAPOUS** ou **PAPOUAS** (du malais *papuouah* frisé, laineux), famille de peuples appelés aussi *nègres océaniens* et occupant les îles de la Mélanésie. Elle se divise en deux rameaux : les *Papous* proprement dits et les nègres *Pélagiens.* Elle a pour domaine ou habitat la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, Salvatty, Waignou, Batanta, Grebeh, les îles Arrou, les îles Santa-Cruz ou de la Reine-Charlotte, la Nouvelle-Bretagne et les îles de l'Amirauté, la Nouvelle-Irlande, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les îles Fidji. Cette famille de peuples est aussi répandue, mais à l'état de mélange, sur quelques points des îles de la Sonde, des Moluques, de la Micronésie et de la Polynésie (Nouvelle-Zélande).

Le type le plus pur de la race se présente chez les Arafouras, les plus sauvages des Papous, au centre de la Nouvelle-Guinée, ainsi que dans l'archipel Salomon, la Nouvelle-Irlande et les Nouvelles-Hébrides. Ailleurs, le type s'est laissé entamer ou pénétrer par d'autres éléments ethniques : les Malais (au nord de la Nouvelle-Guinée), les Australiens, famille parente des Papous (au sud), les Polynésiens (en Nouvelle-Calédonie, aux Fidji et dans la péninsule orientale de la Nouvelle-Guinée). Dans la Nouvelle-Calédonie, le croisement du type papou et du type polynésien a produit un sous-type dont les caractères anthropologiques sont : taille haute, membres sveltes, tête dolichocéphale, prognathisme moindre et front moins étroit que chez l'Australien, arcades sourcilières proéminentes, nez gros et épaté, lèvres volumineuses, chevelure épaisse, talons saillants et pieds plats. Dans la péninsule orientale de la Nouvelle-Guinée, les résultats du croisement avec les Polynésiens orientaux ne sont pas moins remarquables : teint plus clair, intelligence plus vive, stature inférieure, vigueur moindre. Ces métis ont une année lunaire de treize mois et savent compter jusqu'à un million, les Papous ne comptant au contraire que jusqu'à 20 ou 30.

Les caractères physiques des Papous sont : taille moyenne, 1m,60, peau noire rarement plus claire que le ton chocolat; système pileux assez développé, notamment aux jambes; cheveux secs, noirs et crépus, très développés, dressés sur le crâne (tête en vadrouille), où ils s'implantent par touffes distinctes ayant jusqu'à 1 pied de haut et rayonnant en tous sens; barbe assez fournie; crâne généralement d'une dolichocéphalie exagérée, notamment chez les montagnards des Arfaks; front étroit à sa base, arcades sourcilières saillantes; yeux enfoncés aux sclérotiques ternes; nez gros, saillant, recourbé à son extrémité qui, à cause des narines assez détachées, paraît trilobé, car le lobe médian dépasse les narines; lèvres plutôt saillantes, menton fuyant, visage plus étroit en bas qu'en haut.

Deux opinions ont été accréditées sur les caractères moraux des Papous; la plus favorable, qui est aussi la plus récente, paraît devoir prédominer désormais. Les Papous sont assurément d'un naturel vindicatif et perfide; les tribus des monts Arfaks (Nouvelle-Guinée) sont renommées pour leur caractère guerrier; d'autres, établies sur les bords de la baie de l'Astrolabe, dans l'archipel de la Louisiade, etc., pratiquent le cannibalisme; toutes enfin, d'un caractère farouche, se livrent entre elles des guerres incessantes qui ont pour mobile le rapt, la vendetta ou simplement la « chasse aux crânes »; mais leur férocité native a été exagérée, et des rapports prolongés avec les Européens adouciront tôt ou tard leurs mœurs barbares. Les Papous, lents dans leurs mouvements, sont paresseux; par contre, ils sont gais, bruyants, expansifs et hardis; ils ont la passion de la musique et de la danse. Plus intelligents que les Malais, ils ont une aptitude remarquable pour les langues ; ils parlent des idiomes très différents, dérivant d'une souche commune. Ils ont plus d'énergie que les Polynésiens, qui sont moins retenus dans le vol et dans le libertinage, mais qui les surpassent en industrie.

Les Papous ont pour habitations soit des huttes rondes en forme de meule, soit des cabanes fixées sur de courts poteaux, avec toiture de feuilles de palmier, soit d'immenses cases logeant une tribu entière. Un caleçon ou ceinture, d'écorce d'arbre ou de fibres de rotang, constitue leur vêtement; mais la pauvreté du costume est rachetée par la profusion des ornements : bracelets, colliers, baguettes, plumes, coquillages, qui « embellissent » leurs jambes, leurs bras, leur cou, leurs oreilles et leur nez. En outre, ils se peignent la figure et se tatouent le corps par incision ou par brûlure. Ils se livrent à la pêche, récoltent autour de leurs cases du riz, du maïs, du sagou, des bananes, des cannes à sucre; se nourrissent en outre de gibier, de poissons, de mollusques, de racines, de reptiles et d'insectes, boivent une boisson préparée avec une tige de poivrier, et font un abus désastreux de l'eau-de-vie et du tabac, importés chez eux par les traitants européens. Les maladies les plus communes dans leurs tribus sont l'éléphantiasis et le psoriasis.

Les nègres océaniens ne sont point navigateurs comme les Malais et les Polynésiens; ils révèlent un talent réel dans le dessin et dans la sculpture, abstraction faite des proportions; ils montrent aussi de l'habileté dans la fabrication de leurs vases en bambou et en noix de coco, ainsi que dans la fabrication de leurs flèches et de leurs lances à pointe de silex. Pour instruments de musique, ils ont un tambour, fait d'un tronc d'arbre creux, une trompette, fournie par un coquillage, et une flûte, taillée sur une tige de bambou. Aux sons bruyants de cet orchestre, ils célèbrent des fêtes fréquentes où des assemblées de 500 à 600 personnes festinent pendant plusieurs jours, n'interrompant leur repas pantagruélique que pour reprendre leurs danses autour d'un grand feu. Dans les enterrements, ils semblent observer certains rites. En fait de culte, ils n'ont guère que le culte des ancêtres. La polygamie est en usage parmi eux et la condition de la femme est assez dure. Aucune institution politique, aucune autorité fixe n'existe au sein de ces tribus, indépendantes les unes des autres. Des assemblées populaires décident dans les cas graves; certains vieillards exercent les fonctions temporaires de chef. Les épreuves de l'eau et du feu interviennent dans les jugements.

**PAPYRINE** s. f. (pa-pi-ri-ne — du lat. *papyrus*, papier). Techn. Sorte de composition ayant l'aspect de papier trituré, destinée à remplacer la terre pour la culture des plantes d'appartement.

— **Encycl.** M. Dumesnil, horticulteur, avait proposé de substituer la mousse à la terre pour la culture des plantes d'appartement et des garnitures de serres; en 1887 il a indiqué une composition aanlogue à la pâte à papier qu'il a préparée en collaboration avec un chimiste, M. Cuisinier, et qu'il a appelée *papyrine.* Cette préparation délayée avec une petite quantité d'eau, s'applique comme une sorte de cataplasme sur les racines de la plante; on en remplit également le récipient. On peut ainsi non seulement faire pousser des plantes entières beaucoup mieux qu'avec la terre, mais encore conserver des fleurs coupées, beaucoup plus longtemps qu'avec l'eau pure.

**PÂQUES** (île de), île de l'Océanie australe, la plus orientale, avec Sala y Gomez, de la Polynésie, à l'est des Toubouaï et au sud-est des Pomotou, par 27° 10' de lat. S. et 111° 46' 14" de long. O.; superficie 118 kilom. carrés; 150 hab. Cette île triangulaire, appelée *Rapanoui* et *Vai-Hou* par les indigènes, a une longueur de 22 kilom. sur une largeur de 10 kilom. Ses côtes, rocheuses, basses au S.-E., mais découpées en hautes falaises à l'E., offrent deux mouillages : la baie Cook, la meilleure, à l'O., et la baie La Pérouse, au N. Cette terre, d'origine volcanique, au sol formé de trachyte et de lave, est hérissée de cratères éteints : le Panokaou, au S.-O., a une hauteur de 408 mètres; le plateau du centre est surmonté de sommets élevés de 403 et 539 mètres. Les pluies forment des étangs et des marais, mais point de cours d'eau. La température est presque tropicale, mais le climat est salubre. Les grands arbres font défaut; des mimosas, des bananiers, la canne à sucre, le taro et l'igname représentent toute la flore. Jadis le rat était le seul quadrupède indigène; actuellement, l'île nourrit des bœufs, des chevaux, des moutons et des chèvres. Les indigènes, de race polynésienne, agriculteurs et pêcheurs, portent des habits européens; mais ils continuent à pratiquer le tatouage et à se déformer à l'excès le lobe de l'oreille. L'île de Pâques est célèbre par le grand nombre de statues, achevées ou inachevées, que l'on voit dans les cratères éteints ainsi que sur les tumuli. Elle fut découverte le 6 avril 1722 (jour de Pâques) par le navigateur hollandais Roggeween. La France et le Chili prétendent à sa possession.

**Pâques fleuries,** opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, livret de MM. Clairville et Delacour, musique de M. P. Lacome, représenté aux Folies-Dramatiques le 21 octobre 1879. Ramon de Navarins s'oppose au mariage de sa fille avec le capitaine Roger de Marsan et veut la marier au général espagnol don Diego. Une paysanne basque, la Maïta, et Riquet, son amoureux, favorisent les rendez-vous des jeunes gens. On est en temps de guerre. Selon l'usage, la fête de Pâques fleuries est un jour de trêve. Le général veut en profiter pour se marier avec Irène de Marsan. Mais au moment de la cérémonie, la Maïta fait rompre la trêve; le général s'empresse de retourner à son poste et l'union des deux amants s'ensuit.

Sur ce livret d'une naïveté excessive, M. Lacome a écrit une partition sérieusement travaillée et a fait valoir chaque scène avec esprit et délicatesse. Nous signalerons surtout le duo de Maïta et Riquet suivi d'un joli quatuor, le rondeau de Pâques fleuries et des airs de danse assez caractérisés. Cet ouvrage est çà et là entaché de couplets d'un goût douteux. Chanté par MM. Lepers, Simon-Max, Luco, Maugé, Gabel, Vavasseur, Mme Simon-Girard, Mlle Monthy.

**PAQUET** (René), écrivain français, connu sous le pseudonyme de **Nérée Quépat.**

***PARA,** préfixe. — Chim. Préfixe servant à désigner, dans la série aromatique, celui des trois dérivés bisubstitués isomériques de la benzine dont les substitutions ont porté sur deux atomes de carbone opposés dans les formules hexagonales. V. BENZINE.

**PARABUXINE** s. f. (pa-ra-bu-ksi-ne — du préf. *para* et de *buxine*). Chim. Alcaloïde extrait des feuilles et de l'écorce du buis.

— **Encycl.** La *parabuxine*, qui accompagne la buxéine dans les feuilles du buis et la buxine dans l'écorce de cette plante, est un solide amorphe, rouge pourpre, soluble dans l'eau et l'alcool. On l'obtient en traitant les feuilles par une solution d'acide oxalique, et précipitant à plusieurs reprises par l'ammoniaque après concentration. On reprend ensuite le précipité par l'alcool et on le traite par l'éther qui dissout la buxéine et laisse la parabuxine. En traitant de même l'écorce du buis on obtient la parabuxine et la buxine.

**PARACLASE** s. f. (pa-ra-kla-ze — du gr. *para*, à côté; *klazein*, briser). Géol. Cassure de l'écorce terrestre dans laquelle il y a dénivellation des parois. Le mot *paraclase* a été créé par M. Daubrée.

**PARACONICINE** s. f. (pa-ra-ko-ni-si-ne — du préf. *para* et de *conicine*). Chim. Composé isomérique avec la conicine.

**PARACOTOÏNE** s. f. (pa-ra-ko-to-i-ne — du préf. *para* et de *cotoïne*). Chim. Principe neutre extrait de certaines variétés de coto.

— **Encycl.** La *paracotoïne* $C^{19}H^{12}O^{6}$ extraite par Jobst et O. Hesse de certaines variétés de coto, cristallise dans l'eau en lamelles incolores fusibles à 152° se sublimant en lamelles jaunes. Distillée en présence de la potasse elle donne la paracoumarhydrine $C^{9}H^{8}O^{3}$ fusible vers 82°. La baryte bouillante la transforme en sel barytique acide paracotique $C^{19}H^{14}O^{7}$. Cet acide mis en liberté est amorphe et fusible à 108°. Le coto d'où l'on tire la paracotoïne fournit aussi une huile essentielle que l'on peut fractionner par distillation en : α-*paracotène* $C^{12}H^{18}$, point d'ébullition 160°; β-*paracotène* $C^{11}H^{18}$, point d'ébullition; α-*paracotol* $C^{15}H^{24}O$, point d'ébullition 220°; β-*paracotol* $C^{28}H^{40}O^{2}$, point d'ébullition 236°; γ-*paracotol* isomérique avec le précédent, point de fusion 242°.

**PARACOUMARINE** s. f. (pa-ra-kou-ma-ri-ne — du préf. *para* et de *coumarine*). Chim. Isomère de la coumarine correspondant à l'acide paraoxybenzoïque.

**PARACYSTE** s. m. (pa-ra-si-ste — du gr. *para*, à côté; *kustis*, vessie). Bot. Nom donné par Tulasne à la cellule que l'on croit être l'organe mâle de certains champignons ascomycètes, tels que les pézizes.

**PARADE** (Jean-Auguste), acteur français, né à Lyon le 6 août 1826, mort à Paris le 5 mai 1885. Fils de comédien, il ne put résister au penchant qui l'entraînait vers le théâtre. Il était dessinateur en châles lorsqu'il débuta, à la banlieue, sous les frères Sévestre. Il resta huit ans avec eux avant d'entrer à l'ancien Cirque-Olympique, où il se fit remarquer surtout dans Babylas, des *Pilules du diable.* Engagé à la Porte-Saint-Martin, il contribua à la réussite du *Palais de Cristal* et des *Raisins sont trop verts.* Il partit ensuite pour la province avec une troupe qui donnait des représentations de *Murat* et des *Frères corses.* A son retour à Paris, il débuta au Palais-Royal, le 3 février 1852, dans *Henriette et Charlot*, puis rentra au théâtre des Batignolles, où il créa, le 7 mai 1854, *Une dent d'Eve*, de M. Fugère. Devenu le pensionnaire du Vaudeville, qu'il ne devait plus quitter, il obtint tout d'abord le plus vif succès dans *Calino*, de Barrière, et se plaça au premier rang de nos comédiens en détachant avec beaucoup d'art la figure de Sertorius, de *Dalila.* « Le propre du talent de cet excellent artiste, dit M. Prével, est « la souplesse », mais une souplesse qui s'impose. C'est ainsi qu'il réussit à être lui-même dans le court et terrible rôle du vieux corsaire, du *Roman d'un jeune homme pauvre*, dans le difficile personnage du général, de *la Marâtre*, aussi bien que dans les types différents du Schaunard, de *la Vie de bohème*, et du Dufouré ou du Péponnet, des *Faux Bonhommes.* » Parmi ses autres créations notables à l'ancienne salle de la place de la Bourse, nous citerons : Adolphe, du *Mariage d'Olympe* (1855); Marécot, de *Nos intimes* (1861); François, des *Petits Oiseaux* (1862); Désambois, des *Vivacités du capitaine Tic;* Pommereul, des *Femmes terribles;* Belin, de *Miss Multon;* Sam, de *l'Abîme* (1868). Lorsque le Vaudeville fut reconstruit à la Chaussée-d'Antin, il reprit avec autorité Vanhove, des *Pattes de mouche;* le marquis, de *Fanny Lear;* Tiberge, de *Montjoye*, et Tournus, du *Père prodigue.* Il a créé, entre autres rôles : Rotanger, du *Cachemire X. B. T.* (1870); Silvestre, des *Trois Chapeaux* (1871); Samuel, de *l'Oncle Sam* (1873); Gatinel, du *Procès Vauradieux* (1875); la Violette, des *Mariages riches;* Beaubuisson, des *Dominos roses* (1876); Bargé, de *Madame Caverlet;* le baron Van der Kraft, de *Dora* (1877); Trabut, des *Bourgeois de Pontarcy* (1878); Savourin, de *la Villa Blancmignon* (1879); Champanet, de *Tête de linotte* (1882); la Gourdière, des *Affolés* (1883); le marin Bardinois, de *la Flamboyante* (1884).

**Paradis perdu** (LE), groupe qui a figuré au Salon de 1881 et qui est considéré comme l'ouvrage le plus important de M. Gautherin. Le moment choisi par l'auteur est celui où nos premiers parents réfléchissent pour la première fois aux conséquences de la chute. Adam est assis et baisse sa tête pensive, en posant la main sur l'épaule de sa femme, qui, accroupie à ses côtés, s'appuie sur lui comme sur un protecteur. Eve n'a pas l'air de comprendre exactement la portée de l'acte qui vient de s'accomplir. Elle n'en a pas encore bien pesé les suites, et son visage exprime l'étonnement et la crainte de l'irréparable. Son corps est admirable de souplesse, et il y a des morceaux, notamment les hanches et les cuisses, qui sont d'une incomparable finesse de modelé. Tout le charme du groupe vient du beau mouvement de la grande aïeule, dont le statuaire a fait, non une jeune fille au sortir de l'adolescence, mais une femme dans la plénitude de la jeunesse et de la beauté. Adam est moins heureusement trouvé : sa tête est expressive et les formes de son corps rigoureusement correctes, mais les lignes ne sont pas aussi sculpturales qu'on pourrait le désirer, et, pour jouir pleinement du groupe, il faut le voir d'angle, du côté où est Eve.



* **PARADISIERS** s. m. pl. — **Encycl.** Zool. Les nombreux voyages scientifiques qui ont eu lieu en ces dernières années dans la Nouvelle-Guinée ont contribué à faire mieux connaître ces splendides oiseaux. Il y a encore un quart de siècle et moins on ne connaissait les oiseaux de paradis que par des peaux insuffisamment préparées que nos musées conservaient précieusement. Mais les explorateurs se sont succédé dans les régions éloignées qu'ils habitent, et les espèces anciennement connues ont été rapportées en grand nombre, des formes nouvelles ont été découvertes et l'on a même vu en Europe des oiseaux de paradis vivants.

Le Muséum de Paris possède de superbes collections de paradisiers, formées par des voyageurs naturalistes. On a pu admirer à la ménagerie du Muséum et au Jardin d'acclimatation en 1877, 1878, 1883, 1884, 1887, des oiseaux de paradis vivants expédiés par M. Léon Laglaize. C'étaient des paradisiers dits *petite émeraude* (*paradisea apoda*), multifil (*seleucides alba*) et paradisier rouge (*paradisea sanguinea*). En 1885, les naturalistes allemands Finsch et Meyer ont décrit de splendides oiseaux de paradis entièrement nouveaux provenant du sud de la Papouasie exploré par Andrew Gœldi, Hunstein, d'Albertis. Les plus remarquables sont : le *paradisornis Rudolphi*, dont le mâle, bleu, brun et pourpré, présente (chose unique dans le groupe) des plumets subalaires bleu céleste; le superbe *amblyornis subalaris* avec sa huppe écarlate; le remarquable *astriarchis Stephaniæ*, ressemblant à une astrapie à longue queue ondulée, etc.

Malheureusement, les mœurs de tous les paradisiers sont encore mal connues, et leur nidification reste enveloppée du plus profond mystère : aucun naturaliste n'a encore été assez heureux pour observer les œufs de la plus commune de toutes les espèces.

* **PARADOXE** s. m. — **Encycl.** Phys. *Paradoxe magnétique.* Lorsqu'on met en contact les pôles de noms contraires de deux aimants de même force, dont l'un est pourvu d'une armature de fer doux maintenue par l'attraction magnétique, l'armature, au lieu d'être maintenue plus fortement par deux aimants que par un seul, se détache aussitôt. Ce phénomène, qui peut étonner à première vue, est pourtant tout à fait conforme aux prévisions de la théorie. En effet, chaque pôle d'aimant développe par influence, dans la partie de l'armature qui l'avoisine, un pôle de nom contraire; si donc on accouple deux aimants égaux par leurs pôles opposés, les deux influences se compenseront mutuellement et l'armature ne sera ni attirée ni repoussée.

**PARADOXIDIEN** adj. pris substantivement (pa-ra-do-ksi-di-ain — rad. *paradoxide*, nom d'un trilobite). Géol. Division ou sous-étage de l'étage scandinavien (groupe primaire, cambrien de l'Europe septentrionale). Le paradoxidien s'étend à la base de l'étage; il comprend les assises mérévienne et de Solva (ou de Harlech); on y trouve entre autres fossiles des trilobites des genres Erinnys, Paradoxides, Agnostus, etc. : *L'étage scandinavien peut être divisé, d'après les trilobites dominants, en deux sous-étages, le* PARADOXIDIEN *à la base et l'olénidien au sommet.* (Lapworth.)

**PARAFFÈNE** s. m. (pa-raf-fè-ne — du lat. *parum*, peu; *affinis*, qui a l'affinité). Chim. Carbure saturé répondant à la formule générale $C^{n}H^{2n+2}$. ‖ Syn. de PARAFFINE.

* **PARAGLOBULINE** s. f. — Physiol. Matière albuminoïde qu'on trouve dans le sérum du sang et qui paraît n'être qu'un des produits mal définis appelés *albuminates de soude.*

* **PARAGUAY** (RÉPUBLIQUE DU), Etat de l'Amérique du Sud. — La population est estimée à 500.000 hab., la superficie à 238.290 kilom. carrés. Les étrangers résidant au Paraguay sont au nombre d'environ 9.000, dont 1.500 Italiens, 5.000 Argentins, 750 Allemands, 600 Brésiliens, 300 Français, 100 Anglais. Les villes les plus peuplées sont : Assomption, 25.000 hab.; Villa Rica, 11.000; Caazapa, 9.000; Villa Concepcion, 11.000; Villa San Pedro, 12.000; Luque, 8.000; Carapegua, 15.000; Villa Pilar, 14.400; etc.

La constitution en vigueur date du 24 novembre 1870. Le président de la République exerce le pouvoir exécutif; il est élu pour quatre ans par une Assemblée électorale spéciale. Il n'est rééligible qu'après un intervalle de deux périodes. Il y a cinq ministres, secrétaires d'Etat. Le pouvoir législatif est exercé par la Chambre des députés et le Sénat, élus directement par le peuple dans chaque district, à raison d'un député par



6.000 habitants et d'un sénateur par 12.000. Les députés sont élus pour quatre ans et la Chambre est renouvelée tous les deux ans par moitié. Les sénateurs sont nommés pour six ans et le Sénat se renouvelle par tiers tous les deux ans.

Au budget de 1886, les revenus de l'Etat étaient de 7.659.010 francs, et les dépenses de 6.888.780 francs. Mais aux revenus ordinaires ci-dessus il faut ajouter les ventes de terres domaniales, qui peuvent les augmenter de plus d'un tiers. Les douanes constituent la principale source de revenus ordinaires; en 1887, elles ont donné 5.767.630 francs. La dette intérieure était au 1er janvier 1888 de 5.344.455 francs, et la dette extérieure, de 21.250.000 francs.

— *Instruction publique.* La langue officielle est l'espagnol; le peuple parle le guarani. Il existe 138 écoles primaires fréquentées par 15.188 enfants; trois collèges d'enseignement secondaire ont été établis à Villa Concepcion, Villa Rica et Villa del Pilar (1888). Assomption possède un collège national. L'enseignement supérieur n'existe pas encore. En 1887, le budget de l'Instruction publique a atteint 792.295 francs.

— *Commerce et Industrie.* Le sol du Paraguay est d'une grande fertilité; mais, faute de bras, il est loin de produire tout ce qu'on pourrait lui demander. L'industrie est à peu près nulle. Le Paraguay exporte des matières premières et reçoit en échange les produits manufacturés dont il a besoin. Les principaux articles d'exportation sont : le tabac (6.000.000 de kilogr. en 1887), la yerba mate ou thé du Paraguay (6.000.000 de kilogr.), les peaux (81.000 pièces), les oranges (34.000.000 de pièces), les bois durs (900.000 mètres cubes). En 1887, l'exportation totale a atteint 17.000.000 de francs, et l'importation, 18 millions de francs. Dans le chiffre des importations l'Angleterre occupe le premier rang, avec 48 pour 100; puis viennent la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la République Argentine, l'Uruguay, la Belgique, etc.

— *Chemins de fer.* Il y a 72 kilom. de chemins de fer en exploitation (Assomption à Paraguari) et 80 kilom. en construction (Paraguari à Villa Rica).

La navigation est assez active (300 navires environ à l'entrée et à la sortie) sur le Paraguay et sur le Parana, et il existe sur ces fleuves des lignes régulières de vapeurs; on a même projeté d'établir des services directs d'Europe jusqu'au Paraguay, afin d'éviter les transbordements à Buenos-Ayres et Montevideo. Dans l'intérieur de la République les voies fluviales ne sont pas utilisées et les transports se font par chariots à bœufs. Il n'y a que trois ou quatre grandes routes, dont la principale est celle menant d'Assomption, vers le S.-E., par Villa Rica, à Encarnacion, sur le Parana.

— *Télégraphes.* Outre la ligne du chemin de fer de Paraguari (72 kilom.), une autre ligne télégraphique a été achevée de Paso-de-la-Patria jusqu'à Assomption en mars 1884, grâce à laquelle le Paraguay a été mis en communication avec l'étranger.

— *Armée.* Le service est obligatoire pour tous; mais l'armée active, pour diminuer les charges de l'Etat, a été réduite à 623 hommes. En temps de guerre on appelle la garde nationale sous les armes. Le pays est divisé en 70 départements sous les ordres de chefs de police.

— *Flotte.* La flotte comprend 1 vapeur à hélice de 400 tonneaux, avec 4 canons et un équipage de 6 officiers et 36 matelots, plus 2 petits vapeurs pour le service des ports.

— *Histoire.* Après la mort de Lopez, la résistance du Paraguay aux efforts combinés du Brésil et de la République Argentine faiblit de jour en jour. Le 27 mars 1870, la paix fut conclue avec le Brésil, qui exigea la partie nord du territoire du Paraguay et le payement des frais de guerre. Le traité avec la République Argentine ne fut définitivement signé que le 3 février 1876. Don J.-Bautista Gill, qui avait été élu président de la République le 25 novembre 1874, fut assassiné, ainsi que son frère don Emilio Gill, en 1877. La révolution dont ces meurtres était le prologue avorta, et le vice-président de la République, don Olginio Uriarte, prit la direction intérimaire des affaires, qu'il garda jusqu'au 25 novembre 1878. Il fut alors remplacé par Bareiro, qui exerça le pouvoir suprême jusqu'au 25 novembre 1882, où B. Caballero fut appelé à la présidence. Il eut pour successeur P. Escobar (25 novembre 1886).

— Bibliogr. Mulhall, *Handbook of the River Plate Republics* (Londres, 1874); Morgenstern, *Karte von Paraguay, nach den letzten Traktaten* (Vienne, 1875); Mevert, *Ein Jahr zu Pferde, Reisen in Paraguay* (Wandsbeck, 1883); Marc Micheli, *Contribution à la flore du Paraguay* (Genève, 1883); D. Campos, *Expedicion boliviana al Paraguay* (Buenos-Ayres, 1884); Aug. Meulmans, *la République du Paraguay : Etude historique et statistique* (Paris, 1884); Mancini, *Situation économique du Paraguay* (« Bulletin consulaire français », 1884 et années suivantes); docteur de Marsay, *le Paraguay* (1872, 2 vol. et atlas); A. Baillie, *A Paraguayan treasure, the search and the discovery* (Londres, 1887); Corvetto, « Revue du Paraguay » (Asuncion); Ch. Cadiot, *France et Paraguay* (Paris).

* **PARALDÉHYDE** s. m. — **Encycl.** Thérap. Ce produit n'a reçu d'applications thérapeutiques que depuis 1882. Il rentre dans la classe des corps analogues au chloral et au chloroforme; il produit le sommeil en anémiant l'axe cérébro-spinal; c'est donc un hypnotique. La paraldéhyde s'élimine rapidement par le poumon; c'est pourquoi les malades qui en prennent exhalent une odeur caractéristique. Elle est surtout utile chez les alcooliques, les aliénés et en général dans toutes les excitations et insomnies nerveuses. Elle est moins irritante que le chloral et ne comporte pas les inconvénients de l'opium. On l'administre à la dose de 2 à 3 grammes. En raison de son goût désagréable, on la prescrit sous forme d'émulsions au sirop d'amandes, ou mieux, sous forme de capsules. On peut enfin l'administrer par la voie rectale.

**PARALDOL** s. m. (pa-ral-dol — du gr. *para*, près de, et rad. *aldol*). Chim. Polymère solide et cristallisé de l'aldol.

* **PARALLÉLÉPIPÈDE** s. m. — Doit s'écrire ainsi, et non PARALLÉLIPIPÈDE, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877). Il est bon de faire remarquer que l'Académie elle-même avait forcé jusqu'à présent d'adopter l'orthographe fautive PARALLÉLIPIPÈDE; que c'était elle qui l'avait fait prévaloir.

* **PARALYSIE** s. m. — **Encycl.** Pathol. Le mot *paralysie* ne s'applique plus guère aujourd'hui qu'à la perte totale du mouvement, ou mieux de la motilité musculaire. On a donné le nom d'*anesthésie* (hémianesthésie, analgésie, thermo-anesthésie, paresthésie) aux troubles paralytiques de la sensibilité; enfin, on appelle *parésies* (hémiparésie, etc.) les paralysies incomplètes, c'est-à-dire la diminution de la force et de la contractilité musculaires.

L'étude des paralysies a fait dans ces dernières années de très importants progrès, sans toutefois apporter de modifications essentielles à ce qui était déjà connu. Nous avons décrit, au tome XII du *Grand Dictionnaire*, les grands types paralytiques : hémiplégie, paraplégie, paralysie, paralysies infantile, faciale, radiale, oculaire, labio-glosso-laryngée, vésicale, hystérique, saturnine, arsenicale, etc. Nous nous contenterons de décrire rapidement les types nouveaux et d'indiquer en passant les notions nouvelles qui complètent les anciennes études.

On peut d'abord les diviser en deux grandes classes : 1° les *paralysies organiques*, qui sont dues à une lésion accessible à nos moyens actuels d'investigation; 2° les *paralysies dynamiques* ou *nécrosiques*, dans lesquelles la lésion n'est pas encore nettement établie. Une troisième classe, intermédiaire entre les deux précédentes, comprendra les paralysies dans lesquelles la lésion, certaine, mais passagère ou mal caractérisée, n'est pas encore nettement déterminée.

— *Paralysies organiques.* Elles peuvent résulter d'une lésion du système nerveux ou d'une lésion du système musculaire.

Les *lésions nerveuses* peuvent intéresser le cerveau, le bulbe, la moelle ou les nerfs périphériques; d'où les paralysies d'origine cérébrale, bulbaire, médullaire ou périphérique.

Parmi les *paralysies cérébrales*, les plus importantes sont : 1° la *paralysie générale progressive*, périencéphalite, péricérébrite diffuse, folie paralytique, paralysie des aliénés; 2° l'*hémiplégie*, c'est-à-dire la paralysie de tout un côté du corps, face, bras et jambe; 3° la *paraplégie*, c'est-à-dire la paralysie des deux membres inférieurs (rare); 4° les *monoplégies* faciale (paralysie de la face), brachiale (paralysie du bras), crurale (paralysie de la jambe) et verbales (aphasie motrice, agraphie, cécité et surdité verbales). Ces dernières monoplégies, qui intéressent spécialement les divers centres fonctionnels du langage, ont été étudiées à l'article CERVEAU. Les centres sensoriels spéciaux peuvent également être intéressés par une lésion cérébrale et donner lieu aux paralysies oculaire, auditive, olfactive et gustative. Toutes ces paralysies, d'origine encéphalique, sont dues à la destruction des centres corticaux de la substance grise, ou des faisceaux blancs sous-jacents; dans le premier cas, cette destruction intéresse l'organe producteur du mouvement, et, dans le second cas, l'organe conducteur de la force psychomotrice. Les lésions organiques, qui produisent d'ordinaire ces destructions, sont des hémorragies, des foyers de ramollissement ou des tumeurs cérébrales (tubercule, cancer, gomme syphilitique). L'anémie ou l'hyperhémie des mêmes régions peuvent donner lieu à des paralysies passagères.

Entre les paralysies cérébrales et les paralysies bulbaires proprement dites, on peut placer une forme d'hémiplégie spéciale, due à une lésion de la protubérance, ou mieux, de la portion inférieure, c'est-à-dire bulbaire, de cet organe : c'est la *paralysie alterne* (paralysie dimidiée de Gubler, hémiplégie alterne), type clinique bien défini et caractérisé par une hémiplégie des membres d'un côté avec paralysie faciale de l'autre.

Parmi les *paralysies bulbaires*, nous citerons d'abord : 1° la *paralysie labio-glosso-laryngée*, décrite autrefois par Duchenne sous le nom de « paralysie progressive de la langue, du voile du palais et des lèvres »; 2° les *paralysies nucléaires* isolées des nerfs, qui ont leurs noyaux d'origine dans le bulbe et que des foyers de ramollissement peuvent détruire; les principaux phénomènes de ces paralysies sont des troubles de la parole, de la phonation, de la déglutition, de la respiration et de la circulation; 3° les *paralysies des membres*, qui ne diffèrent de celles produites par les lésions cérébrales que parce qu'elles sont directes, c'est-à-dire siègent du même côté que la lésion qui les produit, 4° enfin, les *paralysies de la respiration et de la circulation*, qui peuvent produire la mort subite à la suite d'hémorragies bulbaires. C'est, en effet, au niveau des origines du nerf vague que se trouve le nœud vital dont la lésion détermine une paralysie subite des mouvements respiratoires, et cette particularité donne une extrême gravité à toutes les lésions bulbaires capables de produire cette paralysie.

Les *paralysies médullaires* peuvent être primitives ou secondaires, selon que la lésion qui les produit intéresse primitivement ou secondairement les régions antérieures, c'est-à-dire motrices, de la moelle; la *paralysie spinale infantile* détruit, dans un processus inflammatoire aigu, les éléments moteurs de la moelle, d'où la paralysie et l'atrophie des masses musculaires correspondant aux régions médullaires intéressées. De même, la *paralysie spinale aiguë de l'adulte* et l'*atrophie musculaire progressive* (type Duchenne-Aran), maladies semblables par le siège et la nature de leurs lésions, différentes seulement par leur marche et l'âge de leur apparition : des foyers de *myélite transverse*, détruisant transversalement les divers cordons de la moelle, peuvent donner lieu, suivant leur siège dans la région cervicale ou dans la région lombaire, à des *paraplégies brachiales* ou *crurales;* de même, l'inflammation chronique de la dure-mère, la *pachyméningite chronique*, peut donner lieu, suivant le lieu de son siège, à ces mêmes paralysies. Enfin, les tumeurs de la moelle ou de ses enveloppes, particulièrement les lésions et déformations de la colonne vertébrale dans le mal de Pott, produisent des paralysies des régions situées au-dessous de ces lésions, par compression ou destruction du cordon médullaire. D'un autre côté, toutes les maladies de la moelle localisées à d'autres régions que les régions antérieures ou motrices ont, malgré leur systématisation précise, une grande tendance à envahir les régions voisines, et c'est pourquoi on voit souvent l'ataxie locomotrice (sclérose des cordons postérieurs), la sclérose latérale amyotrophique (sclérose des cordons latéraux), enfin la syringomyélie (gliomatose du canal central), se compliquer fréquemment, dans leurs dernières périodes, de paralysies et d'atrophies musculaires par envahissement des cordons antérieurs de la moelle.

Quant aux *paralysies d'origine périphérique*, il nous faudrait citer tous les nerfs périphériques moteurs qui peuvent être atteints de névrite dégénérative ou d'autres altérations qui annihilent plus ou moins temporairement leurs fonctions motrice et trophique. Nous dirons seulement que toute lésion inflammatoire ou traumatique qui frappe isolément un nerf et détruit la conductibilité, entraîne conséquemment la paralysie du muscle ou du groupe musculaire auxquels il se distribue.

Les *lésions musculaires* ou *myopathies*, qui entraînent la paralysie du mouvement, ont été étudiées à l'article MYOPATHIE.

— *Paralysies dynamiques.* La *paralysie agitante* est en réalité une impotence fonctionnelle progressive et générale avec tremblement spécial, dans laquelle l'anatomie pathologique n'a encore rien à voir. Les *paralysies hystériques* peuvent, sans aucune lésion apparente, simuler toutes les formes paralytiques que nous venons de passer en revue, et même reproduire, pour mieux nous abuser, des lésions atrophiques concomitantes. Les *paralysies hypnotiques expérimentales*, produites à volonté, au cours du sommeil hypnotique, par le transfert, les traumatismes légers ou la suggestion, comme les paralysies hystériques, sont vraisemblablement de même nature qu'elles; elles peuvent reproduire, au gré de l'expérimentateur, tous les types de paralysie imaginables; le système sympathique lui-même n'échappe pas à l'influence inhibitrice des agents hypnotiques.

Nommons encore les *paralysies psychiques*, non plus celles de la suggestion expérimentale, mais celles de l'imagination, de l'autosuggestion du malade lui-même à l'état de veille.

Enfin, on a dernièrement signalé des *paralysies spéciales de la marche* très intéressantes, d'ordre également dynamique; ces paralysies, appelées l'*abasie* et l'*astasie*, portent sur les diverses modalités de la locomotion, qu'elles peuvent abolir isolément. V. MARCHE.

Toutes ces paralysies névrosiques peuvent durer longtemps; elles guérissent presque toujours en dehors de la paralysie agitante.

Nous arrivons maintenant à ces formes intermédiaires de paralysie, dont la lésion, toujours vraisemblable, sinon certaine, n'est pas encore nettement localisée ni spécifiée. On les attribue cependant en général à des névrites périphériques. Ce sont les *paralysies*